



Pour une aide sociale moderne et juste

Depuis plusieurs mois, l'aide sociale se trouve sous le feu des critiques. Soit le débat a porté sur l'augmentation des coûts, soit il s'est concentré autour de quelques cas d'abus. Ces deux éléments ont suffi pour faire croire à l'opinion publique qu'il était nécessaire de remettre en question tout le système de l'aide sociale et de la sécurité sociale. Ces attaques sont le reflet d'un contexte politique derrière lequel se cache un enjeu paradigmatique d'une importance primordiale. En effet ces dix dernières années, les révisions dans les systèmes en amont comme celles de l'AI ou de la LACI ont accru le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale ainsi que les coûts. En d'autres termes cette évolution s'est traduite par un affaiblissement du principe de l'assurance qui régit la grande majorité des instruments de la protection sociale au profit de celui de l'assistance ou de la charité. C'est sous cette perspective que le PS dénonce les forces qui s'attaquent à ce qui a fait le succès de la Suisse et qui menacent ainsi la paix sociale.

D'une manière générale, le PS trouve trois raisons principales à l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et à l'accroissement des dépenses :

- les révisions dans les assurances sociales ont provoqué un report des charges sur l'aide sociale ;
- les bénéficiaires de l'aide sociale ont plus de peine à retrouver du travail et, par conséquent, la durée de perception se prolonge ;
- les lacunes dans la couverture de certains risques sociétaux et économiques, qui sont apparus ces dernières années.

A court terme, le PS compte se concentrer sur trois mesures essentielles qui permettront de moderniser les pratiques dans l'aide sociale et de réduire la charge qui pèse sur certaines communes :

- 1) Harmonisation du minimum vital social** : le minimum vital social n'a de force qu'au travers des 26 législations cantonales. Le niveau des prestations pour la couverture de celui-ci varie fortement entre les cantons. Cette situation n'est plus acceptable et il est nécessaire de procéder à une harmonisation de sa définition, car le minimum vital social est un noyau dur de l'Etat social et il sert à la préservation de la paix sociale. Une telle harmonisation donnera un cadre à l'aide sociale et aux prestations sous condition de ressources.
- 2) Elaboration d'un cadre contraignant régissant l'aide sociale** : à l'heure actuelle, la CSIAS/SKOS définit des normes sous forme de recommandations en matière d'aide sociale dans les cantons. Ces normes sont mises en œuvre de manière trop différente entre les cantons. Cela conduit à des disparités au niveau de la prise en charge des bénéficiaires et à des effets de seuil, qui sont plus ou moins prononcés d'un canton à l'autre. De surcroît, les pratiques différentes génèrent une concurrence négative entre les cantons et les communes. D'où la nécessité d'un cadre légal contraignant qui permettra de régler notamment le financement, la coordination de l'aide sociale avec le reste des prestations sous condition de ressources ainsi qu'avec les autres assurances sociales. Enfin, un tel cadre insufflera à l'aide sociale une légitimité politique et démocratique.
- 3) Introduction d'un mécanisme péréquatif** : le taux d'aide sociale varie fortement selon les communes, les cantons et les régions. De même, les charges pesant sur les cantons et les communes sont réparties de manière très différente. Certains cantons ont cantonalisé les financements, tandis que d'autres font entièrement peser les charges sur les communes, si bien que certaines arrivent à la limite du supportable. C'est pourquoi le PS exige

l'introduction d'un instrument de péréquation inter- et intracantonal afin de soulager les régions les plus touchées.

Aux yeux du PS, la politique de la Suisse en matière de sécurité sociale doit passer par un chemin progressiste. Ces trois mesures permettront d'ouvrir la voie vers une aide sociale plus moderne et juste. Elles placeront également les personnes concernées au centre des préoccupations tout en fournissant des solutions aux problèmes rencontrés par les autorités. Dans l'immédiat, il est temps d'objectiver un débat qui souffre cruellement d'un manque de clarté. Le PS étant le parti des assurances sociales, il est de son devoir de défendre les acquis sociaux et de faire des propositions relatives aux possibilités de réforme de l'aide sociale et des prestations sous condition de ressources. A ce titre, il présente ici également plusieurs exigences qui peuvent être mises en œuvre tant au niveau fédéral que cantonal. Les thèmes abordés ont tous une influence directe sur l'évolution de l'aide sociale. Ils concernent entre autres les familles pauvres, les entreprises, le chômage, la formation et le travail social.

Autres mesures exigées par le PS

- Instauration au niveau national d'un modèle de **prestations complémentaires pour les familles** afin de soulager les familles pauvres et monoparentales ainsi que les travailleur-euse-s précaires.
- Introduction d'**incitatifs financiers** en faveur des entreprises qui engagent des chômeur-euse-s de longue durée couplés à une prise en charge par la Confédération des coûts de **formations professionnelles de rattrapage ou de requalification et de formations continues** suivies par ces personnes ainsi que les bénéficiaires de l'aide sociale.
- Introduction de **rentes-pont pour les chômeur-euse-s âgé-e-s** afin de leur permettre une transition vers la retraite sans péjoration de leurs rentes.
- Mise en place du **projet FORJAD** du Canton de Vaud à l'échelon national ainsi que de **passerelles entre les écoles et les formations professionnelles** afin de raccrocher les jeunes.
- **Augmentation du nombre de diplômé-e-s en travail social** afin de garantir une mise en œuvre compétente de l'aide sociale et de réinsérer plus efficacement les bénéficiaires.